

## COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Un cas d'anémie infectieuse a été diagnostiqué chez un cheval à Assebroek.

01 février 2010

**Cette découverte fait suite à une enquête initiée en Belgique le 20 janvier 2010 suite au diagnostic de la maladie au Royaume-Uni chez 2 chevaux issus d'un lot en provenance de Roumanie via la Belgique.**

En effet, le 21 octobre 2009, 18 chevaux en provenance de Roumanie sont arrivés chez un négociant à Drogen ; le 22 décembre 2009, neuf de ces chevaux ont été envoyés au Royaume-Uni où la maladie a été diagnostiquée.

L'enquête a révélé que les neuf autres chevaux roumains ont été vendus mi-novembre à la même personne à Assebroek. Un de ces chevaux a ensuite été vendu et se trouve actuellement à Meetkerke. **Les exploitations où sont détenus les chevaux à Drogen, Assebroek et Meetkerke sont bloquées, aucun mouvement d'équidés n'est autorisé au départ ou à destination de ces installations.**

Les chevaux ont été testés, jusqu'à présent 1 cheval en provenance de Roumanie s'est révélé positif à Assebroek, celui-ci sera euthanasié. Tous les équidés ayant été en contact avec les chevaux roumains sont retracés, les exploitations seront bloquées et les animaux seront testés pour la maladie.

L'anémie infectieuse des équidés est une maladie virale n'affectant que les équidés, les humains n'étant pas réceptifs.

Après une période d'incubation de généralement 1 à 3 semaines mais qui peut aller jusqu'à 3 mois, la maladie peut se présenter sous deux formes différentes : l'une aiguë accompagnée de fièvre, de symptômes nerveux, cardiaques et sanguins (anémie), l'autre chronique. Si l'issue peut se révéler parfois mortelle, un grand nombre des animaux infectés ne présentent aucun symptôme mais en période de stress ou d'autres maladies, la maladie se réactive. Les animaux sont contaminés essentiellement par voie sanguine, via les insectes piqueurs ou du matériel contaminé (aiguille, ...). Les animaux restent infectés toute leur vie, ils représentent donc une source d'infection pour les autres chevaux et il n'existe aucun traitement ou vaccin valable. En conséquence, les animaux infectés sont éliminés afin d'empêcher la propagation de la maladie. **Toute suspicion ou confirmation de la maladie chez un équidé doit être notifiée immédiatement à l'AFSCA via l'UPC**

**. Les animaux suspects d'être infectés doivent être isolés des autres équidés et des mesures d'hygiène et de contrôle des insectes doivent être appliquées en attendant les résultats des analyses.**

Un dossier complet sur l'anémie infectieuse équine est disponible sur le site de l'Agence alimentaire : [www.afsca.be](http://www.afsca.be) suivre AFSCA > Secteurs professionnels > Production animale > Santé animale > Maladies animale > Anémie infectieuse des équidés.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65  
Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93

F.A.V.V.  
Food Safety Center – Kruidtuinlaan 55  
1000 Brussel  
Tel. 02 211 82 11

Meldpunt voor de consumenten :  
Tel. 0800 13 550  
Fax 0800 24 177

<http://www.favv.be>



A.F.S.C.A.  
Food Safety Center – Bvd. du Jardin botanique  
1000 Bruxelles  
Tel. 02 211 82 11

Point de contact pour les consommateurs :  
Tel. 0800 13 550  
Fax 0800 24 177

<http://www.afsca.be>